DBV Technologies (Euronext : DBV - ISIN : FR0010417345 - NASDAQ : DBVT), société biopharmaceutique française, a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour l'exercice 2017. Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées par les Commissaires aux Comptes de la Société.

La position de trésorerie de DBV Technologies s'établit à 137,9 millions d'euros au 31 décembre 2017 comparé à 256.5 millions d'euros au 31 décembre 2016, soit une baisse de 118,6 millions d'euros.

Les produits opérationnels de la Société se sont élevés à 11,9 millions d'euros en 2017 contre 9,1 millions d'euros en 2016, soit une augmentation de 31,1%. En 2017, ces produits proviennent principalement du Crédit Impôt Recherche de la Société et des produits reconnus sur la période au titre du contrat de collaboration avec Nestlé Health Science ,
signé en mai 2016.

Les dépenses en Recherche et Développement ont augmenté de 26,4 millions d'euros ou 33,5% en 2017, pour s'établir à 105,2 millions d'euros comparé à 78,8 millions d'euros en 2016. Cette variation reflète principalement l'intensification des coûts liés aux études cliniques

de Phase III pour Viaskin Peanut et de Phase II pour Viaskin Milk, ainsi que le renforcement important des équipes dédiées à la Recherche et au Développement, afin de soutenir l'ensemble des programmes en cours.

Les frais commerciaux s'établissent à 15,8 millions d'euros en 2017 comparés à 11,3 millions d'euros en 2016, soit une augmentation de 4,5 millions d'euros ou 40,3%. L'augmentation des frais commerciaux est attribuable à l'évolution des frais de personnel aux Etats-Unis, ainsi qu'à l'augmentation des dépenses engagées pour la préparation du lancement potentiel du
Viaskin
Peanut
sur le marché nord-américain.

Les frais généraux s'établissent à 35,8 millions d'euros en 2017 comparés à 35,0 millions d'euros en 2016. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation des effectifs et des honoraires d'avocats et de consultants, partiellement compensée par la diminution des charges relatives aux attributions d'actions gratuites, de stock-options et de primes d'assurance.

La perte nette de l'exercice 2017 s'élève à (147,7) millions d'euros en 2017 contre une perte de (114,5) millions d'euros un an plus tôt. La perte par action émise (calculée sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période) s'est élévée respectivement à (5,97) euros et (4,68) euros par action pour les
exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016.

À propos de DBV Technologies

DBV Technologies développe Viaskin®, une plateforme technologique exclusive avec de vastes champs d'applications potentielles en immunothérapie. Viaskin utilise l'immunothérapie par voie épicutanée, ou EPIT®, la méthode développée par DBV pour administrer des composés biologiquement actifs au système immunitaire à travers une peau intacte. Avec cette nouvelle catégorie de produits candidats non invasifs et auto administrés, la société s'attache à transformer la prise en charge des patients souffrant d'une allergie alimentaire, pour lesquels il n'existe aucun traitement homologué. Les programmes de DBV relatifs aux allergies alimentaires comprennent notamment des essais cliniques sur Viaskin Peanut et Viaskin Milk, ainsi que le développement préclinique de Viaskin Egg. DBV réalise également une étude clinique de preuve de concept sur l'Homme pour le traitement de l'œsophagite à éosinophiles et continue d'explorer les applications potentielles de sa plateforme dans le domaine de la vaccination et d'autres maladies immunes. DBV Technologies a un siège social mondial à Montrouge, en France et à New York, aux États Unis. Les actions de la société sont négociées sur le segment A d'Euronext Paris (mnémonique : DBV, code ISIN : FR0010417345), font partie de l'indice SBF120 et sont également négociées sur le Nasdaq Global Select Market sous la forme d'American Depositary Shares (chacune représentant la moitié d'une action ordinaire) (mnémonique : DBVT). Pour plus d'informations sur DBV Technologies, visitez notre site